



PRÉFET DES PYRÉNÉES- ATLANTIQUES

Liberté

Égalité

Fraternité



**PRÉFET
DES PYRÉNÉES-
ATLANTIQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

REVISION DES PLANS PARTICULIERS D'INTERVENTION (P.P.I) DU BASSIN DE LACQ

Commission de suivi de site du 19 mai 2021



Contexte réglementaire

- L'article R741-29 du code de la sécurité intérieure prévoit que les plans particuliers d'intervention concernant les établissements classés SEVESO seuil hauts doivent être réexaminés tous les 3 ans.
- Les PPI en vigueur ont été signés en juin 2016.

4 plans particuliers d'intervention

En 2020

Plateforme d'Induslacq regroupant :

3 SEVESO Seuil haut : ARKEMA, SOBEGAL, TORAY CARBON FIBERS EUROPE

2 SEVESO Seuil bas : SOBEGI, BIOENERGIE DU SUD OUEST (VERTEX)

5 établissements non classés : GEOPETROL, VEOLIA SIAP Lacq, AIR LIQUIDE HYDROGENE, MESSER France, BIOLACQ ENERGIE

Plateforme de Chem'pole 64 regroupant :

6 SEVESO Seuil haut : ARKEMA, CEREXAGRI, NOVEAL, FINORGA – Groupe NOVASEP, LUBRIZOL France, SBS

2 SEVESO Seuil bas : SPEICHIM PROCESSING, SOBEGI

1 établissement non classé : SANOFI CHIMIE.

ALFI Air Liquide à Pardies :

1 SEVESO Seuil haut : ALFI Air Liquide

3 établissements non classés : ORTEC, LABORATOIRES DES PYRENEES ET DES LANDES et TOTAL Solar

ARKEMA à Mont

1 SEVESO Seuil haut : ARKEMA

Modalités de mises à jour

- Réunion plénière de lancement des travaux le 05 février 2020
- 7 groupes de travail qui se sont réunis entre février et septembre 2020
- Réunions de restitution des groupes de travail les 12 et 14 octobre.

Résultat des groupes de travail

Rayon PPI :

- Prise en compte des évolutions des études de danger et du **départ de Yara**
- Analyse des 64 rayons sortant des enceintes et issus des études de dangers
- Choix d'un rayon de référence pour les usines, de 4 rayons pour les plateformes : soit **10 rayons au lieu de 12.**

Confinement des salariés évacués

- Dans le cas où les salariés seraient en danger dans la plateforme, il faudra les évacuer vers un autre lieu de confinement avec un délai de trajet inférieur à 30 minute à pied.
- Identification de **6 lieux d'évacuation possibles** en lien avec les mairies

Axe rouge

- Amélioration de **la prise en charge des victimes** avec la création d'un axe prioritaire d'évacuation vers les hôpitaux de Pau et d'Orthez par l'autoroute (partenariat avec Vinci Autoroute) sécurisé par les forces de l'ordre

Contre-mesures de circulation :

Mise à jour du dispositif actuel en fonction des nouveaux rayons validés par le groupe de travail « rayons PPI »



Mise à jour des fiches produits :

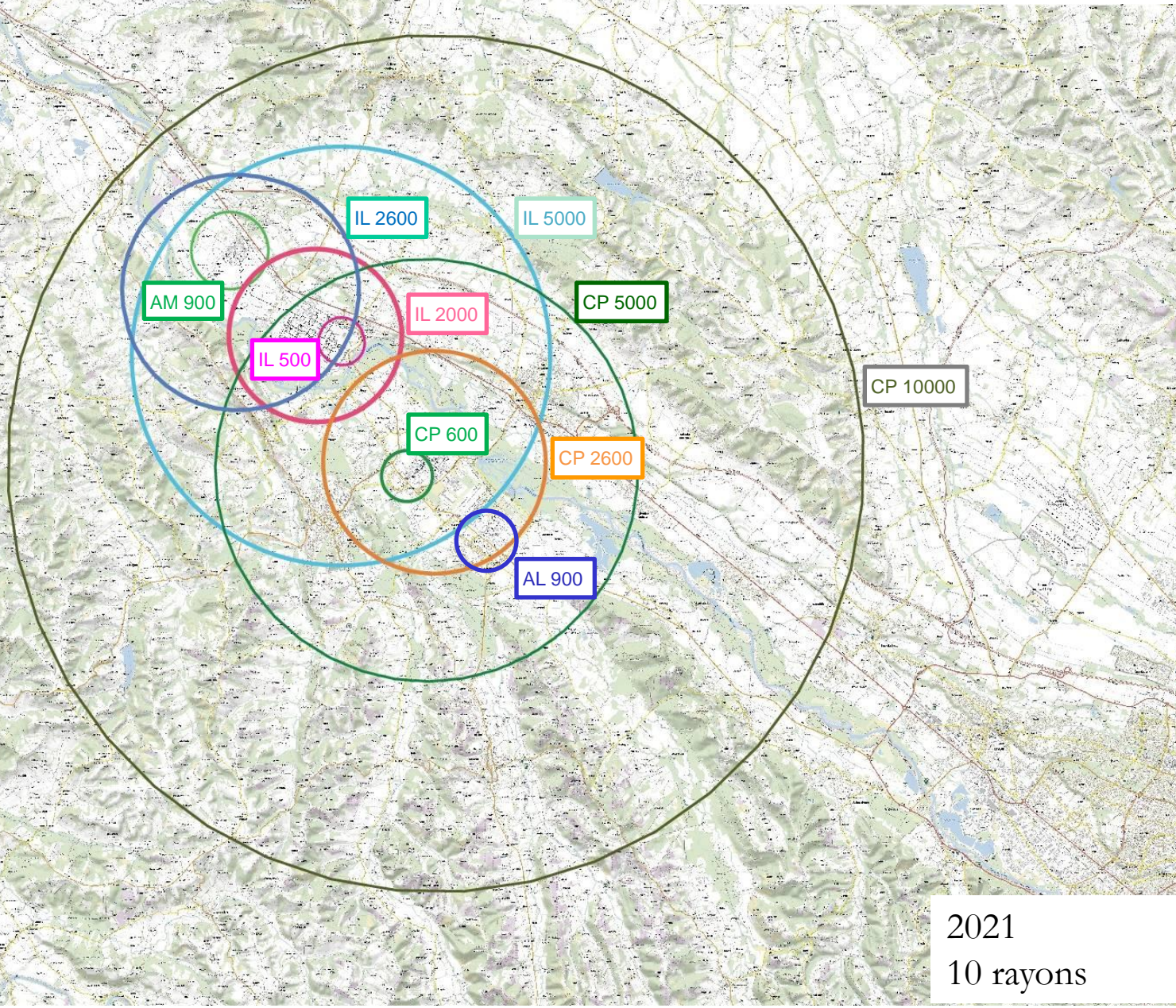
- Amélioration de la connaissance des produits présents concernant l'impact sur la santé, l'odeur des produits et la bio-accumulation

Alerte à la population

- Satisfaction du système d'alerte de la CCLO
- Travail en direct avec la SOBEGI (sous mission des ASL) et la DGSCGC pour améliorer le dispositif des sirènes
- Raccordement prévu par les ASL à l'ensemble des sirènes SAIP (réseau de l'état) du bassin de Lacq

Information du public

- Mise à jour des supports d'information à destination du grand public
- Une affiche, un dépliant, un magnet et un site internet
- Distribution des supports dans l'ensemble des boites aux lettres des 43 communes concernées



- ALFI (AL) : 1 rayon
900 m
- ARKEMA (AM) : 1 rayon
900 m
- CHEMPOLE (CP) : 4 rayons
600 m,
2600 m,
5000 m,
10 000 m
- INDUSLACQ (IL) : 4 rayons
500 m,
2000 m
2600 m
5000 m

2021
10 rayons

PROCÉDURE VALIDATION DES PPI

Les étapes de la validation :

- Consultation des maires sur le projet de PPI (6 novembre 2020 au 6 janvier 2021) - 1 remarque prise en compte
- Consultation des industriels (4 novembre 2020 au 4 janvier 2021) – 5 remarques prises en compte
- Consultation de la population sur le projet de PPI (14 décembre 2020 au 14 janvier 2021)- 2 remarques prises en compte
- Validation du PPI par arrêté préfectoral **le 2 mars 2021**
- Information du public sur les « gestes qui sauvent » par l'exploitant (mi-mars): distribution des supports (plaquette et magnet) dans tous les foyers des communes concernées. Distribution des supports (plaquettes et magnets) ainsi que des affiches aux mairies pour mises à disposition du public et des nouveaux arrivants.



**PRÉFET
DES PYRÉNÉES-
ATLANTIQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Merci de votre
attention**